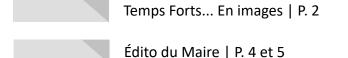


SOMMAIRE



Présentation du conseil municipal | P. 6 et 7

Gestion de crise de la COVID-19 | P. 8 et 9

Travaux et cadre de vie | P. 10 à 12

Actualités de la commune | P. 13

Assainissement et eau | P. 14 et 15

Finances | P. 16 et 17

Les écoles | P. 18 et 19

Informations diverses | P. 20

CCAS | P. 21

Vie associative, culturelle, sportive et tourisme | P. 22 à 24

En bref : Sictom, protection de l'environnement | P. 25

En bref : économie d'énergie | P. 26

Intercommunalité | P. 27 et 28

État-civil | P. 29

L'esprit de Noël | P. 30

Numéros utiles | P. 31

Directeur de publication : Didier Manuby Rédaction : Isabelle Mège, membres de la

commision 2

Maquette et conception : La Comm est dans le Pré Photos et illustrations : Mairie Les Ancizes-Comps, les élu(e)s, Anne-Sophie Garrachon, Freepik Impression : L'imprimeur.com - 63200 Mozac Imprim'vert sur du papier 100 % PEFC Tirage : 1000 exemplaires - Juin 2021

Dépôt légal : Juin 2021

Bulletin distribué dans les boîtes aux lettres de la

commune

Disponible en mairie

TEMPS FORTS 2019-2021

Comité de Jumelage

Nous retrouverons avec joie nos amis de Sinzing et de San Mateo De Gallego dès que possible. Nous saluons la mémoire de Jean Arrieta.

Il aimait les échanges entre nos trois communes européennes et s'était investi

pendant de nombreuses années en dispensant avec passion des cours d'espagnol bénévolement. Au revoir Jean!





Installation du conseil municipal : 26 mai 2020







Cérémonies du 08 mai 2021

Le 8 mai 2021, lors des cérémonies commémoratives, une remise de décorations avait lieu en présence de M. Robert LABONNE, Président du Comité de la FNACA et de ses membres ainsi que les élus locaux. Au Monument aux Morts des Ancizes, M. René DUVERGER ancien combattant d'AFN, a reçu la croix du Combattant offerte par la Municipalité et décernée par M. le Maire, Didier MANUBY.

Il a été honoré de la médaille commémorative d'Algérie remise par M. Jean-Paul CHARLES, titulaire de la médaille militaire et Trésorier du Comité FNACA des Ancizes.

Nous adressons nos sincères félicitations à M. René DUVERGER.



ÉDITO DU MAIRE

ous achevons une année d'exercice de ce nouveau mandat municipal, une année marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a frappé notre commune mais aussi l'ensemble du territoire national et plus largement le monde entier.

Au surlendemain de l'élection municipale du dimanche 15 mars 2020, nous avons été confrontés à un confinement général avec une équipe tout juste élue et pas encore installée. L'élection du Maire et des Adjoints a pu se dérouler le mardi 26 mai 2020 soit plus de deux mois après son élection.

Il parait difficile de remercier les habitantes et habitants de notre commune après un an d'activité. Cependant, je souhaite saluer les personnes qui nous ont apporté leur confiance pour un nouveau mandat et je comprends la position de celles et ceux qui ne s'étaient pas déplacés craignant pour ce virus non encore identifié.

Malgré tout, au plus fort de cette pandémie, notre commune a pu s'organiser afin d'assurer la protection de notre population et la continuité du Service Public.

Je souligne la grande solidarité qui s'est opérée et je remercie chaleureusement le travail des élus, des membres du CCAS, des agents administratifs et techniques ainsi que tous les bénévoles qui se sont mobilisés en cette période compliquée. Le virus modifie le cours de nos vies et il faut s'adapter.

Nous avons voulu être réactifs en prenant rapidement des mesures que vous retrouverez détaillées au sein de ce bulletin.

Dès que cela a pu être possible, nous avons mis en place un centre de dépistage éphémère pour des tests PCR avant Noël, puis des tests PCR en unité mobile et des tests salivaires pour nos jeunes dans les écoles. Nous avons inscrit très tôt en janvier notre commune pour un centre de vaccination qui a eu lieu en avril et a permis de vacciner plus 350 personnes en collaboration avec la Communauté de communes de Combrailles, Sioule et Morge.

La situation est inédite et parfois compliquée, il nous faut positiver, avancer et maintenir les engagements et les projets identifiés dans le programme pour la mandature de 2020-2026 avec des chantiers d'envergure.

Cependant, tous ces projets se réaliseront à la seule condition de l'obtention conséquente de subventions.

Notre commune a candidaté dans le cadre du plan de relance de l'Etat pour le programme « Les Petites Villes de demain » réservé aux communes de moins de 2000 habitants et elle a été retenue. Ce dispositif permettra de disposer des aides en matière d'ingénierie et d'éventuels moyens financiers pour nos projets.

Dernièrement, le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2021 et nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes locales. Notre budget s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 1 620 000 €.

Parmi les projets à venir, la création **d'une nouvelle mairie** nous parait indispensable. Le conseil municipal ne souhaite pas construire de nouveau bâtiment, il privilégie la réhabilitation d'un bâtiment existant, en l'occurrence l'ancienne maison Peyrard.

Ainsi, la nouvelle mairie sera positionnée et recentrée au cœur du bourg avec un accès sur la place du Marché qui sera conservée. Ce projet n'est pas une structure pharaonique mais un espace pratique au service de la population, de notre personnel administratif qui ne travaille plus dans des conditions favorables et des élus.



La santé fait partie de nos préoccupations au cours de ce mandat. Suite au départ en retraite du Docteur Jean François Batisse et après de nombreuses recherches, un nouveau médecin, le Docteur Loïc Maître s'est installé pour le bien et la santé de nos habitants. Nous lui souhaitons un bon accueil. Nous devons continuer à pérenniser et à développer l'offre médicale afin de permettre l'installation de nouveaux professionnels de santé avec en parallèle la possibilité de créer un bâtiment de type « maison de santé ».

Les écoles font aussi partie de nos priorités. Une deuxième tranche de travaux à l'école maternelle devrait se réaliser avec le changement du mode de chauffage et la continuité de la réfection des espaces intérieurs. Nous devrons au cours de ce mandat engager également la rénovation de l'école élémentaire.

La nouvelle station d'épuration en descendant au Pont du Bouchet devrait se terminer cet été. Cette construction, elle aussi, a été confrontée aux décisions de l'Etat liée à la crise Covid sur les épandages des boues entrainant un retard pour la clôture de ce chantier.

Notre engagement pour le climat et les économies d'énergie se traduira par l'isolation et l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures propices de nos bâtiments communaux en partenariat et en groupement d'achat avec la Communauté de communes.

D'autres projets tout aussi importants vont se réaliser sur notre commune dans les mois à venir : le nouvel et très attendu EPHAD dont les travaux devraient commencer à l'automne, la réhabilitation des cités Croix Mallet avec la réalisation d'une pension de famille portée par le collectif Pauvreté de l'Abbé Pierre, la démolition des anciens HLM des Dômes avec la construction à la place de petits pavillons.

J'ai une pensée pour nos concitoyens disparus, certains des suites de la covid, d'autres par leur grand âge. Parmi eux, Madame Andrée Neyrat partie en début d'année qui a formé un grand nombre d'entre nous à l'apprentissage de la lecture ainsi que le Docteur François Batisse qui, inlassablement, a sillonné les routes de notre commune pour soigner et sauver des vies.

Je ne manque pas d'apporter le soutien du conseil municipal à nos associations, lesquelles, je l'espère, vont pouvoir reprendre leurs activités qu'elles soient culturelles ou sportives. Quelques actions devraient avoir lieu le week-end de la fête de la musique. Le contexte économique et social est perturbé, soyons solidaires de nos entreprises : commerçants, artisans et producteurs ; une brochure vous est distribuée ci-jointe.

Voilà les grandes lignes de ce bulletin municipal 2021 pour lequel, je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez bien soin de vous!

Didier Manuby, Maire.



VOS ÉLUS



Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et en raison de la crise COVID-19, l'installation du conseil municipal a été repoussée. Le 1er conseil municipal de la mandature 2020-2026 s'est déroulé mardi 26 mai 2020 à huis clos (selon les préconisations liées à la crise sanitaire) au Foyer Rural. L'élection du Maire et des adjoints a pu avoir lieu. Les votes se sont déroulés à bulletins secrets.

Les 19 élus municipaux ont reçu la Charte de l'Élu par laquelle ils s'engagent à respecter l'éthique de leur fonction et à servir de leur mieux la commune.

Les commissions municipales

COMM. 1

Didier MANUBY, Maire Finances, Economie, Budget,

Gestion Communale, Intercommunalité, Projets

Membres: tous les conseillers municipaux

COMM. 2



Adjointe : Isabelle MÈGE

Communication, Information, Site internet, Réseaux sociaux, Culture Membres: Hélène COURTADON, Amel EL MANDILI, Alexis ROSSIGNOL, Philippe JOUBERTON

Conseiller délégué : Alexis ROSSIGNOL

Ecoles, Conseil des Jeunes, Enfance et Jeunesse, Collège, Jumelage en Europe

COMM. 3 💥 🔓



Adjoint: Fernand ANTUNES

Travaux, Voirie, Bâtiments, Réseaux d'eau, Chemins, Transition énergétique, Sections

Membres: Ludovic BERNARDIN, Carole FALKENAU, Raquel FERRÉIRA, Rémy LAMYRAND, Thierry MEUNIER

Conseillère déléguée : Raquel FERREIRA

Urbanisme, PLU, Lotissements, Habitat, Terrains communaux

COMM. 4 👍 🚜

Adjointe : Hélène COURTADON

Affaires sociales, Solidarité, CCAS, Attribution logements, Commémorations, Agriculture Membres: David BRUNET, Frédérique BUFFARD, Amel EL MANDILI, Rémy LAMYRAND, Jacques MOREAUX

Conseillère déléguée: Isabelle THAUVIN

Associations, Fête patronale, Marchés, Festivités, Animations diverses

Les 5 commissions

sont présidées par le Maire. Elles sont chargées d'étudier des questions et des dossiers spécifiques. Rappel: Le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

COMM. 5



Adjoint: René MASSON

Assainissement, Réseaux eaux usées, Ordures Ménagères, Patrimoine Membres: David BRUNET, Frédérique BUFFARD, Annie GARRACHON, Rémy LAMYRAND, Jacques MOREAUX

Conseillère déléguée : Annie GARRACHON

Camping, Tourisme, Environnement, Maisons Fleuries, Journée propre, Embellissement, Espaces naturels et **Forêts**

Le Maire



Didier MANUBY

Conseillers municipaux adjoints



Isabelle MÈGE 1ère adjointe



Fernand ANTUNES 2ème adjoint



Hélène **COURTADON** 3^{ème} adjointe



René MASSON 4^{ème} adjoint

Conseillers municipaux délégués



Alexis ROSSIGNOL



Raquel **FERREIRA**



Isabelle **THAUVIN**



Annie **GARRACHON**

Conseillers municipaux



Rémy **LAMYRAND**



Jacques MOREAUX



Amel **EL MANDILI**



David BRUNET



Frédérique **BUFFARD**



Philippe JOUBERTON



Laurence **BOSQUET**



Ludovic **BERNARDIN**



Carole **FALKENAU**



Thierry **MEUNIER**

Conseillers supplémentaires

Sandrine ALLAIN José DE JESUS



Délégations

des élus aux divers établissements et organismes

Les conseillers municipaux sont amenés à siéger dans des organes internes de la collectivité ou dans des organismes externes.

Il s'agit surtout de syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune des Ancizes-Comps.

Les délégués représentent la commune au sein des instances de ces organismes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE

Conseillers communautaires titulaires :

Didier Manuby, Isabelle Mège, Fernand Antunes, Annie Garrachon,

Suppléant : René Masson

SIRB: Syndicat Intercommunal de la Retenue des

Fades Besserve

Délégués: Frédérique Buffard, Jacques Moreaux SMADC: Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles

Délégué Titulaire : Didier Manuby Délégué suppléant : Annie Garrachon Déléguée à l'Office du Tourisme des Combrailles OTC: Annie Garrachon

EPF-SMAF (Com/Com): Établissement Public

Déléguée suppléante : Raquel Ferreira

SIEG 63: Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz

Délégué suppléant : Rémy Lamyrand

SYNDICAT DE L'EAU SIOULE ET MORGE :

Délégués titulaires : Didier Manuby, Fernand

Déléguée suppléante : Raquel Ferreira

SICTOM: Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Délégué titulaire : Didier Manuby Délégué suppléant : René Masson

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE :

Délégué titulaire : Alexis Rossignol, Déléguée

suppléante : Isabelle Mège **CONSEILS D'ECOLES:** - ÉCOLE MATERNELLE :

Alexis Rossignol, Isabelle Mège, Didier Manuby

- ECOLE ÉLÉMENTAIRE : Alexis Rossignol,

Didier Manuby, Isabelle Mège

MISSION LOCALE: Délégation au niveau de la Communauté de communes CSM

FLAJ Fonds Local d'Aide aux Jeunes :

Déléguée titulaire : Hélène Courtadon

ORACLE Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges : Isabelle Mège

CCAS

6 membres conseillers municipaux: Laurence Bosquet, Hélène Courtadon, Amel El Mandili, Carole Falkenau, Jacques Moreaux, Isabelle Thauvin,

APPELS D'OFFRES: Didier Manuby 3 titulaires: Fernand Antunes, René Masson, Raquel Ferreira

3 suppléants : Amel El Mandili, Annie Garrachon, **Thierry Meunier**

CNAS Comité National d'Action Sociale : Hélène Courtadon



Pour accompagner au mieux les Ancizoises et Ancizois dans le cadre des confinements et reconfinements successifs de l'année 2020, les élus en lien avec les agents municipaux ont repensé les organisations des services.

Proximité et écoute ont été au cœur des dispositifs mis en place.

Une cellule de crise activée au niveau de la mairie, permettait de coordonner le bon fonctionnement de l'ensemble des services municipaux. La mobilisation des élus et agents a permis d'assurer la continuité des services publics et la mise en place d'un soutien aux habitants. Nous tenons à souligner la présence selon un tour de rôle de notre personnel et nous le saluons pour son implication dans cette crise sanitaire.

La commune des Ancizes-Comps a très vite lancé des actions afin de répondre du mieux possible aux besoins de toute la population.

L'accueil téléphonique en mairie a été maintenu. Les informations étaient distribuées par les élus à l'aide de flyers dans chaque boîte aux lettres. Le site internet de la mairie, la page Facebook et un affichage papier à l'extérieur de la mairie ont également permis une diffusion efficace et rapide.

Les élus ont effectué des **appels téléphoniques de courtoisie** réguliers selon le registre et la liste des personnes concernées de plus de 70 ans. Il s'agissait de dialoguer et de porter assistance en cas de besoin.

Le CCAS s'est mobilisé pleinement dès le début de la crise pour venir en aide aux personnes les plus fragiles et isolées résidantes sur la commune. Nous remercions et félicitons les membres du CCAS qui ont largement apporté leur contribution et leur dévouement à plusieurs reprises en répondant toujours présents.

Suite à une demande du Maire, le bureau de poste avait pu réouvrir les mardis de 14h00 à 16h30 à partir du 21 avril 2020.

Au sein des écoles, au déconfinement de mai 2020, les protocoles sanitaires du Ministère de l'Education Nationale ont été mis en place en collaboration avec les enseignants, les élus et le personnel municipal, permettant également l'accès aux classes, à la cantine et



à la garderie. Des produits d'entretien spécifiques répondant aux normes exigées dans le protocole ont été achetés et le personnel a suivi strictement les consignes.









La protection des populations et des agents municipaux

- Une fabrication bénévole et gratuite de masques en tissu a été initiée dès fin mars 2020 afin d'anticiper le déconfinement, des habitants et élus se sont largement impliqués, d'autres ont fourni gratuitement du tissu. La Municipalité a fourni l'élastique. Plus de 1100 masques ont pu être fabriqués très rapidement. Nous remercions vivement une nouvelle fois toutes les personnes qui se sont mobilisées sur cette action. Ces masques de fabrication artisanale ont été distribués dans chaque boîte aux lettres début mai 2020.
- Le conseil municipal a souhaité passer commandes de masques lavables auprès d'entreprises spécialisées afin de compléter la première distribution. La
 - région Auvergne Rhône Alpes et le conseil départemental 63 ont également fourni une autre série de masques à la population. Une distribution régulière s'est effectuée dans les boites aux lettres jusqu'en novembre 2020. Un don de masques et de gel hydroalcoolique de la part de la Municipalité s'est effectué en direction des professionnels de santé de la commune au début du premier confinement de mars 2020.
- Un kit de protection spécifique (gel hydroalcoolique, visières transparentes, masques, gants) a été distribué à chaque commerçant au moment du déconfinement en mai 2020. Un guide pour les aides a été réalisé à leur intention.
- La Fondation Aubert&Duval, l'antenne du Rotary de Saint-Gervais d'Auvergne et ENEDIS ont fourni des équipements tels que des masques, du gel, des charlottes et des visières transparentes. L'antenne du Rotary Saint Georges/ Combrailles a effectué un don de tablettes numériques : 3 pour l'EHPAD et 5 au collège.

La Municipalité salue ces acteurs une nouvelle fois pour leur implication.

Montant dépensé par la commune en protections et produits sanitaires : 8975 €

Centre de dépistage COVID-19

En décembre 2020, un centre de dépistage a été mis en place sur 3 jours en lien avec l'ARS et la Préfecture. L'organisation a été chapeautée par les élus. Ces derniers étaient de permanence pour accueillir les personnes et les infirmières libérales effectuaient les tests. Environ 240 tests RT-PCR ont pu être réalisés avant Noël.

Il faut saluer l'implication des infirmières et les remercier car elles ont bravé une météo peu clémente durant ces trois journées. L'équipe municipale avait préparé des repas et des collations avec des boissons chaudes.

Le lundi 22 Mars 2021, l'ARS a mis en place un centre mobile de dépistage déployé au Foyer Rural de 9h00 à 17h00 avec l'aide logistique de la municipalité. Des tests de dépistages salivaires dans les écoles pour les enfants étaient également disponibles.





Centre mobile de vaccination



Un centre de vaccination contre la Covid-19 s'est tenu sur la commune des Ancizes-Comps (Foyer Rural) les 1er et 2 avril pour la première injection et les 28 et 29 avril pour la seconde injection.

Ce centre a rapidement pu être mis en place en collaboration avec le Syndicat Mixte

d'Aménagement des Combrailles et sa coordinatrice Santé Mme Condat, les agents de l'Agence Régionale de Santé, avec la participation de la municipalité et de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

Il était destiné aux personnes prioritaires âgées de + de 75 ans, aux 70-75 ans et aux personnes avec pathologie à risques sur certificat médical résidant sur la commune des Ancizes-Comps, sur le territoire de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge et plus largement sur les Combrailles.

Une équipe composée de médecins et d'infirmières locales assurait la vaccination.

Plus de 350 personnes de plus de 70 ans et des personnes à risques ont pu recevoir le vaccin Moderna.



Voirie

La 2ème tranche de travaux concernant le chantier majeur de la traverse de Tournobert est terminée. Le Maire Didier Manuby et l'adjoint en charge de la voirie Fernand Antunes ont échangé régulièrement avec les riverains durant le projet. L'assistance à maîtrise d'ouvrage était assurée par le cabinet GEOVAL.

La mise en place de l'enrobé, des bordures, des caniveaux ainsi que des trottoirs en sable bétonné de couleur claire s'est effectuée par l'entreprise COLAS. Les panneaux signalétiques et l'éclairage public (dépose et pose par l'entreprise SERANGE) ont été implantés en dernier.

La sécurité a été traitée avec des rétrécissements de chaussée.

Les entrées des riverains ont été aménagées.





Le programme voirie a concerné les secteurs suivants : Rue de la Couaille et Rue des Forgerons, les croisements de Sagnes et de la RD62. Les amendes de police reversées par le conseil départemental ont permis l'aménagement des trottoirs de la descente de la gare.

En matière de sécurité, l'embranchement du Chemin de Comps a été revu suite à consultation et échanges avec les riverains et un panneau de STOP a été positionné Impasse des Bouchaux.

En 2020, une enveloppe de 63.000 € (auquel il faut déduire les subventions de la Communauté de communes CSM, DETR et FIC) a permis de refaire de la voirie dans les villages de La Rossignole, de Coureix et sur la route allant de Sagnes au Pont du Bouchet avec un effondrement qui s'était produit en été.

Le carrefour de l'Avenue de la Gare et de la Rue des Fougères a été également traité avec la pose de bordures. Les échanges constructifs avec le conseil départemental 63 sur le dossier compliqué des voies situées vers l'usine Aubert et Duval sur le secteur de la Plaine des Champs ont permis d'aboutir à un échange avec la commune.

Le CD63 aura désormais la gestion de la Rue de la Plaine des Champs, la Rue de l'Industrie et la voie communale « Chemin Ferré » en échange de l'Avenue de la Gare, la Rue des Villas et la Rue du Coudy qui seront communales.

Des travaux de réfection de la voirie par le CD63 ont été réalisés de l'usine jusqu'à l'embranchement de la route D62 courant 2020 notamment avec la pose de caniveaux pour un montant de plus de 200 000 €.

Eclairage public

Le programme de mise en conformité du parc se poursuit avec le concours du SIEG qui prend en charge 50 % des travaux. L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie avec le remplacement des anciennes ampoules par de la technologie LED permettant une meilleure gestion de l'éclairage avec notamment des possibilités de maitrise de la variation de l'intensité de l'éclairage (baisse de 23h à 4h00 sur certains secteurs).

Pour rappel, sur notre commune, il est important de disposer d'un éclairage de 4h00 à 8h00 les matins en raison du flux de véhicules lié au travail des salariés postés.

Des candélabres ont été installés au lotissement « Les Frênes » pour un coût de 9 000 € pour la commune.



Panneau lumineux

A l'automne 2020, chacun a pu remarquer dans notre centre-bourg l'installation d'un panneau lumineux d'informations. Ce panneau très visible offre des possibilités de diffusion pratique de messages divers à destination de la population. Il permet aussi d'alerter en cas de besoin. Le nombre de caractères étant limité,



les messages doivent être courts et précis. Afin de ne pas créer de nuisance lumineuse la nuit et d'optimiser les économies d'énergie, le panneau est éteint environ de 0h00 à 6h00 sauf en cas de messages d'alerte.

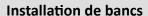
Le coût du panneau est de 16 068 € et l'alimentation électrique a nécessité une participation au financement des dépenses de 2 055 €.

Une formation à distance des élus et des agents communaux à son utilisation a eu lieu.

Sans oublier...

Taille des arbres

Les arbres de l'école élémentaire ont subi une taille d'entretien à la fin de l'hiver 2020. Ces arbres sont entretenus régulièrement et ils offrent un ombrage agréable pour le confort de nos écoliers, professeurs et agents de service pendant les temps de récréation.

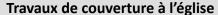


Des bancs en complément de ceux déjà existants ont été installés. Ce mobilier urbain permettra aux promeneurs qui le souhaitent de se reposer tranquillement.



Jardin public

L'entreprise MAIGNOL a repris le mur dégradé du jardin public situé en face de l'école maternelle, le grillage a été remplacé et les peintures des portails ont été refaites. Ce jardin d'enfants très arboré, entretenu et avec des jeux est très apprécié par les familles.



Une partie de la toiture de l'église nécessitait des réparations en raison de fuites d'eau importantes. En période de pluie, des infiltrations apparaissent à l'intérieur de la sacristie. L'entreprise TOURNOBOIS a réalisé les travaux pour un montant de 6 306 € TTC.

Abribus

Six abris-voyageurs neufs ont été commandés via le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes qui les subventionne.

Ils sont posés aux arrêts suivants : Les Jarasses (1), Les Jarasses (2), Chemin de Comps, Avenue du Plan d'Eau, Avenue de la Gare et rond-point. Nos agents techniques ont réalisé les socles en béton aux emplacements définis sur les divers arrêts.





Durant l'été et l'automne 2019 ainsi que début 2020, le programme de travaux de l'école maternelle s'est poursuivi.

Il s'agissait de chantiers importants. Dans le choix des entreprises, la commune privilégie dès qu'elle le peut les entreprises locales ou du Puy-de-Dôme.

- La réfection d'une partie de la toiture s'est effectuée pour un montant de 42 815 € HT avec l'entreprise TOUR-NOBOIS.
- Une partie des menuiseries extérieures a eté remplacée pour un montant de 22 412 € HT par l'entreprise TIXIER.
- Les 2 classes principales et le bureau de la direction ont été mis en peinture par l'entreprise COUTO pour un montant de 6 125 € HT.
- Des travaux d'électricité et de changement de luminaires ainsi que du câblage internet pour supprimer le Wi-Fi ont été réalisés par l'entreprise DURANQUET pour un montant de 10 454 € HT.
- Des barrières de sécurités adaptées ont été installées à l'extérieur de l'école le long de la contre-allée. Le coût de cette opération s'est élevé à 5025 € HT.



Le montant total des travaux s'élève à un total de 86 831 € HT. Ces travaux ont bénéficié de

subventions sans lesquelles il serait difficile de mener les projets à terme. Le montant des subventions pour l'école maternelle est de 64 591 €:

- 24 705 € pour la DETR
- 8 848 € pour la réserve parlementaire du Sénateur Jacques-Bernard Magner
- 24 705 € pour le plan ruralité de la région AURA
- 6 333 € pour le contrat ruralité de la Communauté de communes







En bref!

Acquisition d'un camion de déneigement

La commune a fait l'acquisition d'un camion de déneigement d'occasion (faible kilométrage) équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse pour remplacer l'actuel camion datant de 1996. Une demande de subvention est adressée au conseil départemental 63 pour la lame et la saleuse à hauteur de 80 %.

L'ancien camion a été repris par le garage.



Location logements communaux

Les deux appartements qui étaient disponibles sont loués : appartement type T3 au-dessus de la Poste et studio meublé à l'ancienne école de Comps.



Nouveau copieur Mairie

Avec la dématérialisation, nos agents administratifs ont besoin d'un matériel récent en matière de photocopieur.

Un changement de photocopieur s'est effectué en mairie afin de disposer d'un matériel de dernière génération.



Bornes incendie

Depuis environ 2 ans, le renforcement et le changement du parc des bornes incendie a été initié sur la commune suite au vieillissement de certaines et aux nouvelles réglementations en vigueur.

Budget annuel bornes incendies : 3000 €.



Panneaux photovoltaïques

Une opération d'installation de panneaux photovoltaïques avec le projet « Solaire Dôme » de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge est programmée pour le bâtiment communal des services techniques.

Coût estimé : 19 000 € (le conseil départemental 63 versera une subvention de 5 000 € par installation). Il s'agira d'une opération blanche pour la commune.



6 permis de construire déposés pour des maisons individuelles en 2020

Zones blanches

L'appel à projets lancé en avril 2016 et pour lequel la commune avait été retenue, a permis l'installation de pylônes de téléphonie aux endroits stratégiques avec une recherche de la meilleure couverture pour toutes les zones de la vallée de la Sioule et autour du plan d'eau des Fades-Besserve.

Chiens errants

Sur diverses périodes, il est à déplorer une récurrence de chiens



errants, le maire rappelle que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique conformément aux textes de lois du Code Civil Rural et Arrêté Municipal en vigueur.

Chaque propriétaire a donc l'obligation de contrôler et de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen adapté à l'animal dans le respect du bien-être de celui-ci. Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés doivent être identifiables, tenus en laisse et muselés le cas échéant. Les propriétaires concernés par la divagation de leur animal sont passibles de contraventions et de poursuites conformément aux lois notamment en cas de troubles.

Il est à rappeler que tout animal domestique a besoin de soins et d'attention. Un chien qui serait laissé dans un terrain privé clos seul trop longtemps et sans interaction avec son maître pourrait présenter des troubles du comportement et de l'agressivité. Il est donc fortement conseillé de veiller à sortir régulièrement son chien en laisse afin de préserver son équilibre.

Très Haut débit (THD)

Le plan « Auvergne Très Haut Débit » (THD) a été lancé en 2013 dans l'objectif d'alimenter 91% des habitations et entreprises par des solutions THD d'ici 2022.



Ce plan privilégiant le déploiement

de la fibre comporte 3 phases de travaux et le choix de plusieurs technologies.

Sur notre commune, la technologie fibre optique s'est largement déployée durant l'année écoulée avec une couverture de plus en plus étendue sur le bourg et les villages.

Une réunion d'information sur l'état d'avancement de ce plan sur le territoire intercommunal s'est tenu le lundi 15 mars 2021 au cinéma la Viouze.

A ce jour, une partie des Jarasses, Les Rivaux, Coureix, Fontelun, La Garde, Les Fades, La Rossignole et d'autres portions de secteur sont en cours d'étude ou en cours de déploiement. L'arrivée du Très Haut Débit est un point positif pour notre commune et notre territoire car il offre la possibilité aux acteurs économiques et aux particuliers de disposer d'une technologie de pointe en matière de navigation internet à l'heure où la population active a pu expérimenter le télétravail en cette période de crise sanitaire.

Pour visualiser l'état d'avancée des travaux et votre éligibilité, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant : https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/



Suite aux 2 études faites sur les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement de la commune, un programme de travaux a été établi comportant 3 tranches fermes et 1 conditionnelle avec un calendrier prévisionnel de 2015 à 2022.

Les 2 premières tranches ont été réalisées en 2015 et 2016 pour la rénovation des réseaux d'assainissement suivants : bassin versant du Chauffier (rue du Chauffier) et bassin versant de Saint-Georges (avenue de la gare) en 2015 ; bassin versant du Chauffier (la Ganne) et bassin versant de Tournobert (amont lagune, Sagne garnie, Sagne Maby) en 2016.







- Les travaux commencés en octobre 2019 ont été ralentis du fait de la crise sanitaire, la station est en phase de tests depuis le 12 novembre 2020, la partie « filière eau » est maintenant opérationnelle et les travaux se poursuivent pour la création des casiers où seront plantés les roseaux permettant le traitement des boues (rhizocompostage).
- L'ancienne lagune va être aménagée en bassin d'orage (partie haute), ce qui a nécessité de pousser les boues dans la partie basse avant de pouvoir réaliser leur épandage ultérieurement (non autorisé actuellement du fait de la crise sanitaire).

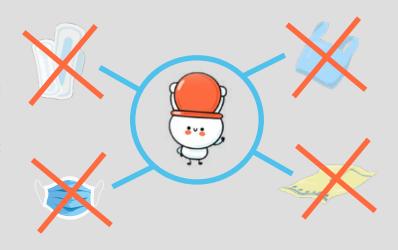
Projets

Une nouvelle étude diagnostique doit être lancée au deuxième semestre 2021 sur l'ensemble de la commune, de manière à obtenir les subventions nécessaires à la poursuite des travaux : suppression de la station du camping de Comps avec relevage des eaux usées vers la nouvelle station, remplacement de regards, création du réseau pour le nouvel EHPAD.

Protégeons nos réseaux

En cette période de crise sanitaire, il est important d'être vigilants sur les conséquences des lingettes désinfectantes jetées dans les toilettes.

Pour rappel, tous les objets susceptibles de constituer des fils qui ne sont pas solubles ou biodégradables (sacs plastiques, masques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), sont source de nombreux problèmes : obstruction des réseaux, pannes fréquentes des pompes et turbines. Les coûts induits par ces dysfonctionnements sont très importants et les répercussions gênantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements, etc..). Merci de ne jeter aucun de ces produits dans vos toilettes SVP.



- La troisième tranche concerne la création d'une station d'épuration neuve aux normes actuelles, permettant de regrouper le traitement des eaux usées de la station du Chauffier vieillissante et fortement dégradée, et de la lagune de Tournobert de conception rustique avec performances insuffisantes.
- Cette nouvelle station, située à la sortie du bourg à gauche sur la route du Pont du Bouchet, est conçue pour assurer le traitement d'un équivalent de 1800 habitants.

 Son budget prévisionnel est de l'ordre de 1 700 000 € avec subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour 60% et du conseil départemental du Puy-de-Dôme pour 20 %.







- La totalité des travaux de la nouvelle station devrait être terminée au début de l'été 2021; la station du Chauffier a été détruite suite à la mise en place d'une pompe de relevage des eaux usées vers la nouvelle station de Tournobert.
- La quatrième tranche est en cours d'étude et de demande de subventions : elle concernera la partie du réseau de Boucheix au secteur dit des Combes (allée de l'étang) et le secteur de la Brousse.

René Masson, Adjoint en charge de l'assainissement

Depuis le 1^{er} mars 2020 la gestion de l'eau potable est assurée par le syndicat Sioule & Morge, avec la mise en place de 2 factures par abonné : une pour l'eau potable (Sioule & Morge) et l'autre pour l'assainissement (SEMERAP).Le montant global de ces 2 factures est équivalent à celui payé avant le 1^{er} mars 2020. En cas d'anomalie constatée vous pouvez vous adresser à :

- Sioule & Morge (eau potable): 04 63 85 83 83 ou contact@sioule-morge.fr
- SEMERAP (assainissement): 04 73 15 38 38 ou contact@semerap.fr



Le **Compte Administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté au conseil municipal pour approbation au mois de mars ou avril une fois par an. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.

Le **Compte de Gestion** est quant à lui un document élaboré par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif.

Pour le budget communal de notre Municipalité, les résultats de clôture du Compte Administratif de 2020 sont les suivants :

- En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 156 838 € et à 1 565 071 € en recettes.
- En investissement, les dépenses s'élèvent à 570 738 € et à 266 832 € en recettes.

L'excédent positif dégagé excédentaire de 408 233 € sera repris sur le budget prévisionnel 2021 avec 258 233 € virés à la section investissement.



Mémo dépenses communales

Achats et variations de stocks Services extérieurs Autres services extérieurs Impôts et taxes Charges de personnel

Atténuation de produits

Charges exceptionnelles

Charges financières

Taxes foncières

Charges de personnel Charges de gestion couranteSalaires, cotisations sociales
Service incendie SDIS, subve

Service incendie SDIS, subvention CCAS, subventions associations, contributions syndicales (Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz), subvention transports scolaires, indemnités Maire et adjoints Reversement FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

Honoraires géometre, instruction urbanisme, avocat, affranchissement, téléphone, fêtes et cérémonies etc...

Eau, electricité, gaz, carburants, fournitures scolaires, vêtements travail, fournitures entretien

Assurances, entretien bâtiments, entretien véhicules, prestations service (eaux pluviales)

Intérêts d'emprunts

Bourses et prix, subvention pour budget lotissement

Dépenses d'ordreTransferts entre sections, dotations aux amortissements, valeurs comptables

Exemples de subventions

Subventions École maternelle : 64 591 €

• 24 705 € : DETR

- 8 848 € : réserve parlementaire du Sénateur Jacques-Bernard Magner
- 24 705 € : plan ruralité de la Région AURA
- 6 333 € : contrat ruralité de la Communauté de communes

Subventions Eaux pluviales : 74 781,50 € Subventions pour l'accessibilité PMR église et gendarmerie :

• 4842 €: Département

 7 645 €: DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Investissements

envisagés en 2021

Le budget en 2021 équilibré en dépenses et recettes s'élève à environ 1 620 507 €.

Un emprunt devra être contracté au cours de l'année 2021 si les différents projets se réalisent afin de financer les opérations d'investissement pour l'année.

- Bâtiments: 2ème tranche de travaux à l'école maternelle pour un montant de 124 000 €, sous réserve d'obtention des subventions (DETR et Région), mise aux normes pour accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, rénovation et aménagement d'un bâtiment à destination d'une nouvelle mairie, sous réserve d'obtention des subventions (DETR, FIC, DSIL, CA Région), installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux.
- Matériels: achat de défibrillateurs, de purificateurs d'air (lutte contre la COVID) pour les écoles, compléments de tables et chaises pour l'école élèmentaire, postes informatiques pour le secrétariat Mairie.

Vote des taux des taxes 2021

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.

Les taux sont les suivants :

- 8,31 % pour la Taxe d'Habitation (en cours de disparition),
- 26,31 %* pour la Taxe Foncière sur le Bâti,
- 19,94 % pour la Taxe Foncière sur le Non Bâti.

*Attention, sur les feuilles d'impôts locaux 2021, le taux affiché de Taxe Foncière sur le Bâti sera de 26,31%. Pourquoi ?

À partir de 2021, ce taux unique de 26,31 % représente l'addition du taux départemental sur le foncier bâti fixé à 20,48% avec le taux communal sur le foncier bâti fixé à 5,83% (sans augmentation votée par le conseil municipal). A noter que ce nouveau taux n'est pas un nouvel impôt, il provient uniquement du regroupement de 2 taux : taux départemental et taux communal.

En effet, à partir de 2021, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entrera en vigueur. Chaque catégorie de collectivités territoriales sera intégralement compensée de la suppression de cette recette fiscale, dans les conditions prévues à l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes se verront transférer en 2021 le montant de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) perçu en 2020 par le Département sur leur territoire. Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de Taxe Foncière Bâtie qui viendra s'additionner au taux communal.

En résumé, sur ma prochaine feuille d'impôts locaux 2021, je ne verrai qu'un seul taux : le Taux Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) qui sera de 26,31% => (20,48% Taux départemental + 5,83% Taux communal sans augmentation)





travaille les mardis. Elles ont la classe de Toute Petite Section/Petite Section/Movenne Section.

Une volontaire en service civique, Marine, a été recrutée. Le reste de l'équipe reste inchangé : Mme Monnet, la directrice, a la classe de Toute Petite Section/Petite Section/Grande Section et les 2 agents de la municipalité ATSEM : Mme Muller et Mme Ribeiro.

L'école a un projet de fresque financé en partie par le SMADC et l'autre partie par la municipalité des Ancizes-Comps. L'objectif est d'embellir la cour en décorant le mur de palissade. Le thème choisi est la nature. Avec l'aide d'une plasticienne, Elsa Lacotte, les enfants ont dessiné des pochoirs dont ils se serviront pour peindre.

Mme Monnet Directrice école maternelle



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

participons à deux projets importants cette année en espérant que nous puissions aller jusqu'au bout.

Il y a la participation au projet de la Chartreuse : les classes de CP CM1 et de CM1CM2 vont réaliser des œuvres plastiques sur le thème de l'arbre, œuvres qui seront exposées à partir de fin juin sur le site de la Chartreuse.

Ces créations plastiques se font grâce à l'intervention de Laurent Sarpedon, sculpteur. La classe de CE1 CE2 participe au projet Comb'image avec le SMADC : le projet est interdisciplinaire et repose sur des compétences travaillées en arts plastiques et géométrie. Le projet s'intitule: « des polyèdres sens dessus dessous afin de voir l'invisible », ce travail se fait en collaboration avec une artiste : Elza Lacotte. La valorisation de ce travail devrait avoir lieu à la Passerelle à la fin de l'année scolaire.

A l'école, les enfants profitent également de la présence d'intervenants extérieurs financés par la Municipalité en sport et en musique.

Mme Gomot Directrice école élémentaire







Nouveau mobilier à l'école élémentaire

Les tables et chaises à l'école élémentaire deviennent obsolètes.

Le conseiller délégué en charge des écoles et de la jeunesse, Alexis Rossignol a fait réaliser des devis. Un programme en 2 tranches de rééquipement à neuf a été lancé, soit un investissement total de 80 unités (tables avec chaises). Le fournisseur le mieux placé qui a été retenu est l'entreprise spécialisée dans la fourniture scolaire « LIBRAIRIE LAIQUE ». Aux vacances d'automne 2020, le nouveau mobilier de la première tranche a été mis en place par les agents techniques et les élus dans les classes concernées.

Le coût de cette première tranche est de 6446 € pour 40 tables et chaises. La seconde tranche sera finalisée courant 2021 avec le complément de mobilier nouveau réparti dans les autres classes.





Don d'ordinateurs par l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme

A l'automne 2020, l'AMR63 (Association des Maires Ruraux du Puy-De-Dôme) avait lancé à destination des mairies un programme de dons d'ordinateurs issus des changements de parcs informatiques dans des entreprises ou collectivités. L'adjointe en charge de la Commission 2 Isabelle Mège a fait une demande pour nos écoles. Un don de 10 ordinateurs d'occasion (4 ans d'ancienneté) nous a été octroyé en janvier 2021. Ce don permet de compléter et de renouveler l'équipement de nos salles informatiques. Il est important que les élèves puissent travailler en atelier informatique sur du matériel récent.





TBI école maternelle

Début 2020, afin d'optimiser les équipements numériques entre les 2 écoles maternelle et élémentaire, certains équipements de l'école élémentaire ont été transférés à l'école maternelle. Il s'agissait d'un tableau numérique interactif très récent de la classe de l'école élémentaire fermée en septembre 2019 et d'un autre tableau numérique de 2012 couplé à un vidéoprojecteur de fin 2017. La classe de Mme Monnet à l'école maternelle a recu le tableau numérique récent. Dans la classe de Mme Joandel, l'autre tableau blanc interactif a été installé. Au sein de deux écoles, ce sont donc les 5 classes qui sont désormais équipées en tableaux numériques.

Noël aux écoles

Chaque année, la Municipalité verse 2000 € à l'association des Parents d'Elèves des Ancizes-Comps pour l'achat de cadeaux de Noël à destination des écoles.

Traditionnellement, un repas est offert par la Municipalité ainsi qu'un gouter avec la venue du Père Noël, cette année en décembre 2020, en raison de la crise sanitaire, hélas, le repas a été annulé.

Fibre école élémentaire

bâtiments de l'école Les élémentaire sont désormais équipés avec la technologie Fibre et donc éligibles à l'internet Très Haut Débit. Afin de disposer de la meilleure connexion possible (fiabilité, rapidité) au sein de l'école, il a été décidé de faire installer une nouvelle box fibre avec un contrat professionnel afin de disposer d'une maintenance rapide avec engagement en cas de panne.

Cette installation a eu lieu fin janvier 2021.



INSCRIPTIONS DES ENFANTS NÉS EN 2018

Le Code de l'Éducation de l'article L.131-1 du 26 juillet 2019 indique que l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans jusqu'à 16 ans. Ainsi, tout enfant qui aura 3 ans en 2021 doit être inscrit sur le registre d'une école maternelle. Votre enfant né en 2018 fera donc en septembre 2021 sa première rentrée scolaire en classe de petite section dans notre école maternelle.

Afin d'établir l'inscription de votre enfant, nous vous demandons de prendre contact avec la directrice de l'école maternelle par mail à l'adresse électronique suivante : ecolematernelle.ancizes@wanadoo.fr | Renseignements au 04 73 86 80 55 (Ecole maternelle)

Informations diverses

Economie locale

Les élus municipaux souhaitent la bienvenue aux commerçants, artisans, producteurs et entrepreneurs nouvellement installés aux Ancizes-Comps.

Afin de conforter le tissu économique local qui a souffert et qui souffre encore durant cette crise sanitaire, les élus ont souhaité réaliser une brochure regroupant ces professionnels présents sur la commune. Un courrier avec un coupon réponse pour accord de parution a été envoyé aux intéressés (commerçants, artisans, producteurs et entrepreneurs).

Cette brochure est gratuite pour les professionnels et les habitants et elle sera distribuée dans la boite aux lettres de chaque habitant.



SOUTENONS NOS COMMERCES, NOTRE ARTISANAT, NOS ENTRE-PRISES ET NOS PRODUCTEURS. CONSOMMONS LOCAL!

Nouveaux habitants

Traditionnellement, les « Nouveaux Habitants » sont accueillis lors de la cérémonie des Vœux. Cette année, en raison de la crise sanitaire, tout a été annulé.

Si les conditions sanitaires le permettent dans le second semestre 2021, une petite cérémonie destinée aux nouveaux habitants devrait être organisée. Ces derniers sont invités à se faire connaître en Mairie.

Achat d'objets promotionnels

Afin d'offrir des petits présents aux nouveaux habitants, aux personnalités en visite sur notre commune ou à nos amis du jumelage, une commande d'objets sérigraphiés a été réalisée. Le souhait des élus en charge de cette commande était de s'orienter vers des objets en lien avec le développement durable.

250 sacs en toile écru de coton (tote bag) pour la somme de 438 € et 250 porte-clefs en bois pour la somme de 250 € ont été commandés. Ils seront utiles à leurs destinataires et permettront de faire connaitre notre commune et de laisser un bon souvenir sympathique.



Santé

Plusieurs installations de professionnels de santé ont lieu sur notre commune depuis fin 2019.

M. Loïc Maître Médecin Généraliste, Mme Magalie Gromond Infirmière, Mme Magali Blot Psychothérapeute. Nous renouvelons notre soutien et nos remerciements aux professionnels de santé de notre commune mis à rude épreuve pendant la crise sanitaire liée à la covid-19.

Madame Aurélie Bideaux Reflexologue vient compléter l'offre en matière de bien-être.

Nous les en remercions vivement et leur souhaitons une belle carrière sur notre territoire.



Association pour le Don de Sang bénévole Les Ancizes, Manzat, Saint-Georges et environs

Le mot de la Présidente, Jacqueline Mazeron

Cette année, très particulière, nous a amené à prendre des mesures sanitaires très strictes. Malgré tout, nous avons réussi à maintenir les collectes et les donneurs aussi présents. Notre association a contribué à fournir 447 poches de sang à l'EFS sur l'année 2020. Toute l'équipe vous remercie pour votre générosité en ayant consacré du temps à cet acte citoyen qui contribue à sauver des vies.

La mobilisation est essentielle chaque jour. Nous vous attendons toujours aussi nombreux lors de nos prochaines collectes pour partager avec vous cet incroyable pouvoir de sauver des vies en offrant son sang:

- Manzat : jeudi 22 juillet 2021
- Saint-Georges : lundi 20 septembre 2021
- Les Ancizes : mercredi 17 novembre 2021

Un don de sang est un don de vie.

https://dondesang.efs.sante.fr/





CCAS



?

Le CCAS est un établissement public administratif géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et composé en nombre égal de conseillers municipaux désignés par le conseil municipal et de membres nommés intervenant dans le champ social. Mesdames Hélène Courtadon. Carole Falkenau. Isabelle Thauvin, Laurence Bosquet, Amel El Mandili, Monsieur Jacques Moreaux, sont les 6 Conseillers municipaux membres du CCAS accompagnés de 6 autres membres nommés qui résident sur la commune.

Durant cette crise sanitaire longue et difficile, les membres du CCAS sont à pied d'œuvre pour apporter soutien aux personnes en difficulté.

C'est le cœur lourd que le Maire, l'adjointe en charge du volet social Hélène Courtadon et le CCAS ont dû prendre la décision d'annuler le traditionnel repas des ainés de septembre 2020 pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous.

Le CCAS a mené une réflexion afin de proposer un beau colis de Noël en remplacement pour chaque habitant de plus de 70 ans d'une valeur équivalente au repas. Les habitants ou membres de leurs familles ont pu retirer ces colis préparés avec le plus grand soin et contenant des produits de qualité à l'ancienne école de Comps en décembre 2020.

Cadeau EHPAD

Chaque année, la commune des Ancizes-Comps offre à ses résidents en EHPAD un cadeau pour les fêtes de Noël, le Maire, l'adjointe en charge du volet social et des élus se rendent auprès de ces derniers. Cette année, compte tenu des conditions sanitaires, il s'est avéré nécessaire de limiter les visites à chaque résident, le CCAS a donc décidé d'offrir du matériel de sonorisation pour l'ensemble des résidents afin de pouvoir leur diffuser facilement de la musique à l'EHPAD des Ancizes-Comps.

Banque alimentaire

Le 27, 28 et 29 novembre 2020 a eu lieu la collecte nationale de la banque alimentaire.

La Communauté de communes a mis en place une collecte sur le territoire communautaire.

En 2020, plus de 3 tonnes de denrées alimentaires ont été récoltées, ce qui est supérieur à la collecte de 2019. 67 personnes ont participé sur l'ensemble du territoire.

Bravo et merci aux membres du CCAS, aux élus et au supermarché NETTO qui ont participé à la collecte.



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie), financé par le conseil départemental , accueille, informe et oriente les personnes de plus de 60 ans, les aidants familiaux et professionnels.

Le CLIC vous informe sur les dispositifs existants :

- Les services d'aide à domicile du territoire
- Les soins infirmiers/médecins/kinésithérapeutes/pharmacies
- Les établissements d'accueil : résidence-autonomie, EHPAD
- Les solutions de transport et aides à la mobilité
- Les dispositifs d'amélioration de l'habitat
- Les solutions de répit pour les aidants familiaux
- Les aides financières
- Les actions collectives proposées sur le territoire.

Il vous est possible de contacter le CLIC pour connaître l'ensemble des actions collectives proposées (évènements, ateliers, conférences...) mais aussi de nous transmettre vos besoins et vos souhaits d'actions.

- Contact: 51 Rue Lafayette | 63200 RIOM
- secretariat@clic-riom.fr | 04 73 33 17 64 | https://clic-riom.fr/

CIAS Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge :

https://www.combrailles-sioule-morge.fr/cias-et-solidarite/maintien-a-domicile/ Soutien Aidants et proches des malades chroniques :

https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/vivre-avec-une-maladie-chronique/article/les-aidants-et-les-proches

Liens utiles



Le conseil municipal déplore la suspension forcée des activités associatives de quelque nature qu'elles soient en raison de la crise sanitaire durable.

Les élus ont continué de soutenir les associations dont les plannings de manifestations ont été modifiés, nombreuses ont été les annulations des festivités au dernier moment. Pour n'en citer qu'une, l'édition 2020 du Trail des Combrailles n'aura, hélas, pas eu lieu.

Isabelle Thauvin, Conseillère déléguée en charge de la vie associative sera aux côtés des bénévoles du tissu associatif local pour les aider à se remobiliser. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues! Des idées nouvelles de fonctionnement sont à l'étude. Au début de l'été, si une évolution positive sanitaire se dessine et si les décisions gouvernementales le permettent, une journée festive symbolique avec les Conscrits pourrait peut-être voir le jour.

Soyons encore patients et nous nous retrouverons pour de nouvelles activités et bons moments de convivialité tous ensembles !

Une année d'adaptation

pour l'Union Musicale des Combrailles

Une saison de mutualisation qui s'annonçait riche en évènements.

La mutualisation de moyens avec l'école de musique de Combronde est engagée depuis septembre 2019 et s'est officialisée en septembre 2020 avec la titularisation de Thierry Varion dans les effectifs de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, mis à disposition de l'Union Musicale et de la société Lyrique (Combronde) pour assurer la direction des deux écoles de musique du territoire. Parmi les nouveautés, un projet d'établissement 2020/2026 (en cours de validation pour faciliter les familles dans la prise de cours sur les 3 sites d'enseignement (Les Ancizes, Manzat et Combronde) une grille tarifaire d'inscriptions commune.

Effet Covid : Des projets reportés et d'autres reprogrammés

Malgré la crise sanitaire l'Union Musicale a proposé une vingtaine de manifestations sur la saison 2019/2020 (principalement de septembre 2019 à mars 2020). Un nouveau spectacle « le repos de Freyja » autour de la mythologie nordique et de la musique métal, envisagé initialement en mars 2021 est reporté sur la saison 2021/2022 lié au contexte sanitaire. Ce spectacle concernera ainsi l'ensemble des élèves des 2 écoles de musique. Par ailleurs, si le contexte sanitaire le permet, des auditions examens d'élèves auront lieu du 21 au 26 juin 2021 avec à chaque fois un concert par soir à 18h dans une commune différente de la Communauté de com-

Spectacle de cirque 2020

munes CSM.



Nicolas Rougier, Président de l'UMC

9

Et les cours de musique dans tout cela ?

L'Union Musicale fait partie des quelques associations qui ont pu proposer une continuité à leurs ad-

hérents. Ainsi, pendant les périodes confinées les professeurs ont continué à donner leurs cours à distance par l'intermédiaire de différents médias : Skype, Teams, WhatsApp, Padlets...

Un protocole sanitaire important a été mis en place dès la rentrée de septembre, puis à partir de janvier (date à laquelle les élèves mineurs ont pu reprendre suite au second confinement).

Des adaptations qui ont permis de maintenir le lien entre élèves et professeurs!

Suivez l'actualité de l'Union Musicale sur la page Facebook de l'UMC

Contact: 06 33 12 58 28

EXPO de l'été 2020

à l'Office de Tourisme

En juillet 2020, à l'initiative de l'association des Amis de la Chartreuse et de la Section « Voir et savoir » du foyer rural, en partenariat avec l'Oracle (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Échanges), une exposition « Arts en Chartreuse » était présentée, à l'Office de Tourisme des Combrailles au bureau des Ancizes-Comps. Ce fut l'occasion d'une belle mise en valeur des œuvres réalisées lors d'un concours artistique autour du thème de la Chartreuse Port Sainte Marie, dans le cadre de ses actions de sauvegarde et de valorisation du site patrimonial de la Chartreuse. Cette exposition a également été diffusée dans les médiathèques des Combrailles. Le vernissage avait lieu en présence des artistes exposants et des élus municipaux.





Journées Européennes du Patrimoine

les 19 et 20 septembre 2020



Durant ces journées, les bénévoles de l'association Sioule & Patrimoine ont assuré des conférences sur la construction du viaduc des Fades.

Ce sont donc 4 conférences qui ont pu se dérouler sur le site de la gare des Ancizes à proximité du chalet d'accueil du vélorail.

Les utilisateurs du vélorail ont eux aussi montré leur intérêt pour le viaduc et son histoire alors que certains ne l'avaient jamais vu.

Sioule & Patrimoine va lancer un numéro spécial de « L'Écho de la Vallée » consacré à l'inventaire patrimonial des 16 communes riveraines de la Haute Sioule (entre Orcival et les Ancizes). Sur commande.

Les participants ont posé de nombreuses questions sur la suite des projets : la rénovation de la gare, l'utilisation des fonds de la mission BERN et ils se sont demandés si de nouvelles activités verraient le jour en 2021...

L'association mène effectivement une réflexion sur des projets potentiels afin d'accompagner le développement prometteur autour de ces sites chargés d'histoire et qui ne demandent qu'à être mis en valeur pour être mieux sauvegardés et restaurés par la suite.

Retrouvez l'actualité de Sioule & Patrimoine sur le site : https://sioule-patrimoine.fr/

Laurent Chevalet, Président de Sioule & Patrimoine



Le tourisme

dans nos Combrailles

En ces temps de crises sanitaire et économique, les touristes découvrent ou redécouvrent nos Combrailles, avec ses nombreux sites touristiques, ses paysages à la fois reposants et verdoyants.

Nos sites d'hébergements : hôtels, gîtes chez l'habitant, camping et de restauration, avec la mise en place des consignes sanitaires, ont permis et permettront encore cette année aux visiteurs de pouvoir se détendre, de profiter de bons moments en famille et de savourer nos produits du terroir. Au Camping du Viaduc des Fades, l'intersaison a laissé le temps d'implanter de nouveaux candélabres et de réaliser des travaux. La planification de nouveaux projets se fera en 2022.

La Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, en accompagnant l'installation du Vélorail, a contribué à la mise en valeur notre géant d'acier « le Viaduc des Fades ». 25 000 cyclo raiders ont ainsi pu partir pour une descente de 7,5 km et traverser 3 tunnels avant d'arriver sur le viaduc sans effort grâce à l'assistance

électrique. Venez et incitez vos amis à venir faire ce parcours inédit durant la saison 2021. La Municipalité remercie tous les acteurs pour leur dynamisme et leur apporte tout son soutien pour la saison 2021.

Annie Garrachon, Conseillère déléguée en charge du Tourisme





Notre commune mise en avant : https://www.france-voyage.com/villes-villages/ les-ancizes-comps-24656.htm







Balade à Comps fin iuin 2020

« À la découverte de l'histoire de Comps »

70 personnes étaient présentes à une visite de Comps programmée le dimanche 28 juin 2020 par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles en partenariat avec la municipalité des Ancizes-Comps et accompagnée par Renée Couppat, guide de pays. Cette dernière a démarré l'après-midi par un point sur le peuplement de la commune, dans les temps anciens puisque lors de la construction de l'école des Ancizes, des vestiges archéologiques aujourd'hui perdus témoignent d'une présence humaine depuis la période préhistorique. Le développement du site de Comps a sans doute été favorisé par la présence à proximité d'une voie antique qui permettait de passer la Sioule au Pont du Bouchet.

La visite s'est poursuivie par la découverte de l'histoire de l'église Notre-

Dame de Comps dont les premières mentions remontent à 1057 et la construction oscille entre le XIème et fin XIIème siècle. En ce qui concerne le mobilier de l'église, de nombreux éléments proviennent de la Chartreuse de Port Sainte-Marie.

Chez Madame Nicole Rossignol, la charbonnière qu'on remplissait de petits bois pour le brûler à l'étouffée, permettait d'obtenir du charbon de bois ; un combustible très répandu avant l'exploitation du charbon de terre. Les nombreux arbres taillés en trognes, têtards, charpoules ou charpounes mais aussi le nom des communes de Charbonnières-Les Vieilles et les Varennes témoignent de l'importance de cette activité traditionnelle très répandue dans les Combrailles boisées.

En fin de visite, les conseillers municipaux ont offert le pot de l'amitié avec des collations très appréciées.

La Municipalité remercie le SMADC et Renée Couppat pour cette promenade de découverte du patrimoine.

https://www.combrailles.com



Actualités du SICTOM Pontaumur Pontgibaud

La REOM (Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères) ne subira pas d'augmentation pour 2021.

Le SICTOM va mettre en place 2 actions majeures en 2021 pour réduire l'impact sur les factures des usagers de l'augmentation de la taxe générale sur le traitement des déchets polluants à l'horizon 2025 (+171% sur la tonne en enfouissement et +275% sur la tonne incinérée) :

- Un schéma de gestion des déchets organiques : il s'agit de proposer une solution de tri à la source de ces déchets par la poursuite de la mise en place de composteurs individuels, ou la mise en place de composteurs collectifs par village ou quartier. La gratuité des composteurs est à l'étude.
- L'extension de la consigne de tri : véritable simplification et harmonisation du tri, cette extension permettra de réduire le poids de la poubelle grise au profit de la poubelle jaune (prise en compte dans la poubelle jaune de tous les emballages).



Des informations et explications seront délivrées au fil des mois aux usagers.

Des nouvelles colonnes de tri vont être installées.

Retrouvez le SICTOM sur le lien suivant : http://www.sictompontau-murpontgibaud.fr/

Protection de l'environnement ? C'est l'affaire de tous !

Les masques et gants de protection viennent rejoindre depuis 2020 le cortège des mouchoirs papier et détritus jetés sur la voie publique : abords des écoles, trottoirs, bords de route, chemins et ruisseaux.



Ces déchets polluent notre quotidien sans

parler des virus... Jetons-les dans des poubelles à ordures ménagères. Des dépôts de bouteilles ou poubelles s'effectuent aux abords des Points d'Apports Volontaires.

Ne laissons pas nos déchets polluer notre environnement.

Soyons vigilants tous ensemble à laisser notre commune en bon état de propreté!

Les démarchages abusifs

Ils sont de plus en plus fréquents au sein des villages et bourgs et peuvent être de différente nature.

On considère que le démarchage devient abusif lorsque la personne se montre insistante et tente d'obtenir vos données personnelles (nom, adresse, relevé d'identité bancaire...). Attention, à titre d'exemple, un simple accord verbal est suffisant pour conclure un contrat d'assurance.

Comment les repérer et comment s'en prémunir ?

- Démarchage à domicile: si une personne se rend à votre domicile pour vous proposer une offre, elle doit être en possession de sa carte professionnelle et doit se déclarer en mairie avant d'effectuer des passages chez les particuliers.
- Démarchage téléphonique: Vous pouvez faire inscrire votre numéro de téléphone sur liste rouge afin de ne pas figurer sur les annuaires ou profiter du dispositif Bloctel, inscription gratuite sur le site internet <u>Bloctel.gouv.fr</u>
- SMS frauduleux: n'ouvrez pas les messages en provenance de numéros inconnus, ne tapez pas sur les liens internet fournis, faites attention à la grammaire, ne pas faire confiance à un message personnalisé.
- Messages électroniques frauduleux : risque de fraudes si le nom de l'expéditeur est imprécis, l'adresse électronique est longue ou complexe. L'objet du message est attrayant ou alarmiste. Le message utilise un prétexte pour obtenir vos données personnelles. Le message vous demande de cliquer sur un lien sans précision.

IMPORTANT: par téléphone, par SMS ou par courriel, ne jamais communiquer vos informations bancaires et données personnelles (numéro de sécurité sociale ...).

Plus d'informations sur le site internet Service Public: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33267 Signalez les sms indésirables sur 33700.fr







MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète









Une aide simple, juste et efficace pour la rénovation énergétique

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ? Ma PrimeRénov' est l'aide de l'État pour vos travaux de rénovation énergétique. C'est une aide juste qui s'adapte en fonction de vos revenus, une démarche simple et un bon geste pour la planète.

Il est important de se sentir bien chez soi

Mieux isoler votre maison, changer votre chaudière, installer un système de ventilation efficace : ce sont des travaux essentiels pour ne plus avoir froid l'hiver ou trop chaud l'été. Cela permet aussi de réduire vos factures, d'augmenter la valeur de votre bien et d'améliorer votre confort.







Mais ce n'est pas tout ! Réaliser ces travaux vous permettra également d'émettre moins de gaz à effet de serre.

Avec MaPrimeRénov', vous pouvez effectuer des travaux de rénovation énergétique à moindre coût, comme installer un nouveau système de chauffage ou une ventilation, isoler vos murs ou une rénovation globale pour plus d'efficacité...

N'oubliez-pas!

Pour vos travaux, faites appel à un artisan de confiance. Exigez qu'il soit Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Une aide pour tous

MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires : que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location. MaPrimeRénov' est aussi accessible pour les copropriétés.







MaPrimeRénov' s'adapte à votre situation. L'aide est calculée en fonction de

deux éléments : vos revenus et le gain écologique apporté par vos travaux.

Le saviez-vous?

Des aides locales, ainsi que les Certificats d'économies d'énergie (CEE), peuvent venir compléter MaPrimeRénov'.

Vous souhaitez bénéficier de l'aide et déposer votre demande ?

Rendez-vous sur

www.maprimerenov.gouv.fr





La Communauté de communes EN PRATIQUE...

Cette collectivité locale est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre. Elle est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des Communautés de communes de Manzat Communauté étendue à 8 communes du Pays de Menat et de Côtes de Combrailles. Elle est composée à ce jour de 29 communes et représentée par 69 élus communautaires (47 titulaires et 22 suppléants) pour une population d'env. 18 700 habitants. Son mode de fonctionnement est régi par la tenue de Conseils communautaires (généralement mensuels) au cours desquels les décisions sont prises.

La Communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » intervient sur des **compétences diverses** que les communes ont transférées : la voirie, la restauration scolaire, les activités périscolaires, le sport, les services d'aides et d'accompagnement à domicile et de portage de repas, le développement économique et touristique. L'intercommunalité est au service des communes avec un fonctionnement en mutualisation. Le volet social est géré par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Chaque commune dispose d'un nombre fixé par la loi de conseillers communautaires titulaires et suppléants qui siègent au Conseil communautaire. Ces derniers sont issus du conseil municipal.

Combrailles, Sioule et Morge compte 12 commissions thématiques en lien avec les champs de compétences et problématiques de la Communauté de communes. Le travail réalisé en commission est ensuite transmis et soumis au vote du Conseil communautaire.

- Culture
- Tourisme
- Restauration collective et approvisionnent local
 - Agriculture
 - Logement, habitat et urbanisme
 - Finances
- Développement économique, aménagement et développement local
 - Eau, GEMAPI, forêt
 - Transition écologique
 - Sports
 - Infrastructures
 - Enfance-Jeunesse

Les conseillers municipaux de chaque commune participent aux travaux des commissions thématiques.

Vos élus communautaires

Conseillers titulaires: le Maire, Didier Manuby (1^{er} vice-président en charge du social et des EHPAD), Isabelle Mège, Fernand Antunès, Annie Garrachon. *Conseiller suppléant*: René Masson.

Les actus de la Communauté de communes

PROJET DE TERRITOIRE

En octobre 2020, les élus de notre commune ont participé au lancement du Projet de Territoire qui définit les grandes lignes directrices pour le mandat actuel jusqu'en 2026 (date de fin des mandats).

Un Projet de Territoire est un outil de développement.

Les conseillers municipaux ont pu participer à des ateliers d'animations qui ont eu lieu de janvier à fin mars 2021. Le bilan permet de finaliser la feuille de route des actions prioritaires durant l'actuelle mandature.



NOUVEL EHPAD

Le projet de nouvel EHPAD situé dans le secteur de l'école maternelle s'oriente vers un début des travaux à l'horizon du dernier trimestre 2021. Une réflexion approfondie est en cours sur les aménagements à prévoir autour du batiment et sur la voirie d'accés et les voies existantes. Une réunion a eu lieu sur site avec le cabinet GEOVAL en charge de l'aménagement des espaces extérieurs.

Le projet s'oriente vers la création d'un futur rondpoint (intersection Rue de la Brousse et Route des Fades), d'une nouvelle voie et d'une contre allée pour desservir l'école maternelle avec parking et trottoirs sécurisés pour les enfants et les usagers. Les travaux seront financés par Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la Communauté de communes CSM et la commune.



LOGEMENT SENIORS

Une enquête auprès des seniors du territoire de notre Communauté de communes est en cours de réalisation pour étudier une possible réhabilitation des bâtiments existants en logements adaptés.

POINT LECTURE

Le point lecture situé dans la médiathèque-relais au sein des locaux de l'école élémentaire a été contraint de fermer au public en raison de la crise sanitaire. Depuis début 2021, il a pu ré-ouvrir ses portes dans le respect des consignes sanitaires grâce aux bénévoles qui s'investissent afin de proposer un accueil. Nous les en remercions vivement.

VELORAIL

Une nouvelle activité de vélorail sur un parcours de 15 km aller-retour sur la voie ferroviaire inexploitée depuis fin 2007 a vu le jour en juin 2020.

Le départ s'effectue par la gare des Ancizes.

La mise en place de cette promenade en vélorail à assistance électrique a été rendu possible après un



défrichage et nettoyage de la portion de voie ferrée concernée et un aménagement sur le viaduc. La Communauté de communes et la commune bénéficient de financements grâce aux aides attribuées notamment par la Française Des Jeux dans le cadre du Loto de la Fondation du Patrimoine et de la Mission Bern.

Une nouvelle saison démarrera. D'autres projets innovants devraient voir le jour autour de la gare et du viaduc dans les années à venir.

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/viaduc-des-fades

Vélorail électrique du Viaduc des Fades Avenue de la Gare, 63770 Les Ancizes-Comps (+33) 660 543 329 | velorail.fades@gmail.com Uniquement sur réservation



DÉMARCHES EN LIGNE PORTAIL FAMILLE

https://www.espace-citoyens. net/csm/espace-citoyens/Home/ AccueilPublic

CINEMA « La Viouze »

La salle de cinéma des Combrailles «La Viouze» a ré-ouvert pour le plus grand plaisir



des petits et grands avec un protocole sanitaire adapté. Le personnel est prêt à vous accueillir dans un équipement de qualité de 300 places avec une programmation identique aux salles de cinéma des aires urbaines.

Cinéma La Viouze Avenue de la Gare, 63770 Les Ancizes-Comps Cinema@comcom-csm.fr 04 73 86 77 54 - www.cinemalaviouze.fr



Madeleine BRUNET: septembre 2019
Lionel LAKOTA: septembre 2019
Yvette DZIEDZIC: octobre 2019
Huguette BARRAT: octobre 2019
Jacqueline BALLET: octobre 2019
Jean CHOMETTE: novembre 2019
Ginette PERRIN: novembre 2019
Guy BUSSONNET: janvier 2020
Alice COURTADON: janvier 2020
Jean CORDOBA: février 2020
Marie ARRIETA: février 2020
Marcelle MOUTARDE: février 2020

Thérèse DAVID: mars 2020
Joaquim ALVES: mars 2020
Yvonne CHOMILIER: avril 2020
André SERANGE: avril 2020
Pierre BERTHIER: mai 2020
Edith GAZON: mai 2020
Maria RIBEIRO: mai 2020
Camille PANIGHETTI: juin 2020
Marie-Claude OBERSNEL: juillet 2020

André CHATARD : juillet 2020 Lucette MANUBY : septembre 2020 Danielle MARLIAC : octobre 2020 Giovanni PETERLÉ : novembre 2020 Robert CHOMILIER : novembre 2020 Etienne BOUSSET : novembre 2020

Alfredo PIRES RODRIGUES : novembre 2020 Bernadette BERTRAND : novembre 2020 Marguerite GARRACHON : décembre 2020 Anne-Marie COURTHIAS : décembre 2020 Paul CHARPENTIER : décembre 2020

Lucie VISIGNOL : janvier 2021 Andrée NEYRAT : janvier 2021 François BATISSE : janvier 2021 Roland LATALLERIE : février 2021 Patrick PARRY : février 2021

Madeleine COULAUDON: février 2021

Yves GUILLOT : février 2021 Pierre FAYARD : avril 2021 Jean ARRIETA : avril 2021 Eliane PAILLOUX : avril 2021 Louis FAURE : mai 2021

François GARRACHON: mai 2021



Virginie CORDOBA & Grégory JOSSERAND : août 2020 Mélissa PAYARD & Benjamin DUCHEMIN : septembre 2020 Angélique LOUGARRE & Alexandre PAPILLON : octobre 2020

Gwenaëlle EVRARD & Eric JASSE: mai 2021



Khadija BOUCETTA: septembre 2019

Lohé MANUBY: octobre 2019

Artur LAVAUD ANTUNES : octobre 2019 Wissem BOUCETTA : décembre 2019 Max BARBECOT : décembre 2019 Kaedey HEURTEL : mars 2020 Ihami GUZEL : avril 2020

Tyméo AUTEROCHE : avril 2020

Viktoria OGER: juin 2020

Mattéo DE MARTELAERE : juillet 2020 Oscar DE ARAUJO ALVES : août 2020 Naim TIKARROUCHINE : octobre 2020

Nahel BONTEMPS COLOMBET: octobre 2020

Hanae BOUDRISSA : octobre 2020 Luca MARQUES : octobre 2020 Enes-Ilhami GUZEL : mars 2021 Héloïse FAYOLA : avril 2021

État-civil du 15 août 2019 au 25 mai 2021



NUMÉROS UTILES





URGENCES

Pompiers: 18SAMU: 15Police: 17

• **112** (numéro prioritaire depuis fixe et portable)



GENDARMERIE POLICE

BRIGADE DE GENDARMERIE LES ANCIZES-COMPS 04 73 86 82 99



ELECTRICITÉ, EAU, GAZ, ORDURES MÉNAGÈRES

• GAZ Sécurité Dépannage 0 800 47 33 33

• ELECTRICITE/ENEDIS

Dépannage: 09 72 67 50 63
• EAU Syndicat Sioule et N

- **EAU** Syndicat Sioule et Morge 04 63 85 83 83
- Assainissement SEMERAP 04 73 15 38 38
- SICTOM Gestion des Ordures Ménagères: 04 73 73 16 83
- **DECHETTERIE** des Ancizes : 04 73 97 65 09



SERVICES PUBLICS

LA POSTE: 04 73 86 81 67
 TRESOR PUBLIC MANZAT

04 73 86 60 26



INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge 04 73 86 99 19

secretariat-general@comcom-csm.fr



SCOLAIRES

• ECOLE ELÉMENTAIRE

Dir. Mme GOMOT : 04 73 86 80 41

• ECOLE MATERNELLE

Dir. Mme MONNET: 04 73 86 80 55

COLLÈGE DÉPARTEMENTAL

Princ M. COZMESCO: 04 73 86 81 26



EMPLOI / FORMATION

MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE COMBRAILLES Emploi des jeunes 04 73 86 82 14

SANTÉ

• MEDECIN GENERALISTE | Loïc MAITRE: 04 73 66 02 69

• PHARMACIE et MATERIEL MEDICAL | Françoise CLAVEL: 04 73 86 80 19

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE | Marc REINICHE: 04 73 86 86 30

• **CABINET DENTAIRE SCM**: 04 73 86 70 56

PMI CONSULTATIONS NOURRISSONS conseil départemental : 04 73 86 86 03

INFIRMIER(E)S:

Adeline CLEMENT: 04 73 86 86 92 Mathilde DAVILLE: 04 73 86 86 92 Magalie GROMOND: 06 58 64 06 55 Laurent PERRIER: 04 73 86 86 92 Valérie ROUGERIE: 06 58 64 06 55

SAGE-FEMME | Pauline BERNARD : 04 73 63 73 17

OSTEOPATHE D.O. | Thibaut CAGNIONCLE: 04 73 97 64 04

PODOLOGUE | Charlotte BOULINGRE-HONORE: 06 07 85 65 97

PUBLICATION AND TRANSPORT LAND CONTRACT CONTRACT

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE | Marine SERVIER: 06 33 91 75 66

• PSYCHOLOGUE | Magali BLOT : 06 76 75 65 98 - mportesopsy@gmail.com

• KINESIOLOGUE | Maryvonne PAILLOUX : 04 73 86 90 29

REFLEXOLOGUE PLANTAIRE | Aurélie BIDEAUX : 07 62 82 59 69



JEUNESSE, LOISIRS

CENTRE DE LOISIRS

04 73 97 19 30

alsh-inscriptions@comcom-csm.fr

• **RAM** (Relais Ass. Maternelles): 04 73 86 52 07

ram@comcom-csm.fr

• CENTRE AQUATIQUE

09 65 01 64 38

piscine@comcom-csm.fr

CINEMA « La Viouze »
 04 73 86 77 54

cinema@comcom-csm.fr

MEDIATHEQUE MANZAT

04 73 86 99 28

mediatheque-manzat@

comcom-csm.fr



SOCIAL, AINES

 CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales)
 23, 27, 19, 67

04 73 97 19 67

cias@comcom-csm.fr

• Maintien à domicile 04 73 86 74 91

sad@comcom-csm.fr

• EHPAD des Ancizes-Comps 04 73 86 81 59

ehpad-ancizes@comcom-csm.fr

• EHPAD de Manzat 04 73 86 57 45

04 73 97 11 53

ehpad-manzat@comcom-csm.fr

• EHPAD de Combronde

ehpad-combronde@comcom-csm.fr

• **CCAS** Mairie 04 73 86 80 14

Maison des Solidarités CD63
 04 73 86 89 90

NB: Liste non exhaustive établie à partir des éléments connus des services Mairie au 30/05/2021.

La Mairie en pratique



• Lundi : 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H30

Mardi : 09H00-12H00 et 14H00 - 17H30

• Mercredi 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H30

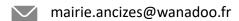
• Jeudi: 09H00 - 12H00 et 14H00- 17H30

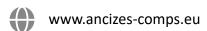
Vendredi : 09H00 -12H00 et 14H00 - 17H30

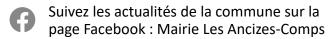
Samedi : 10H00 - 12H00

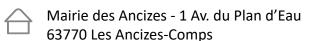














à vos agendas!



